



GHENT
UNIVERSITY

CENTRE FOR TEXTILE
SCIENCE AND ENGINEERING

RAPPORT DE CLASSEMENT RÉACTION AU FEU

Numéro du rapport

CR 23-0576-03

Type du rapport

TRADUCTION

Traduction du rapport d'essai 23-0576-01 du 04/08/2023

Date du rapport

04/08/2023

Élaboré par

Ghent University, Centre for Textile Science and Engineering (CTSE)

Organisme notifié N° 1611 sous règlement (UE) 305/2011

Nom du Produit ^(ci)

Hit RV

Fabricant

BFS

Groenedreef 15A, 9770 Kruisem

Commanditaire

BFS

Groenedreef 15A, 9770 Kruisem

Notes

Cette classification ne représente aucune approbation ou certification du Produit.

L'Université de Gand n'est pas responsable des informations fournies par le client/commanditaire (marquées par ^(ci)).

Les résultats des méthodes d'essai marquées d'un * sont accrédités ISO 17025, cf. l'essai Belac 055.

Les conclusions, commentaires et opinions marqués d'un * sont accrédités ISO 17025, cf. essai Belac 055.

Lors d'une vérification de conformité, l'incertitude de mesure n'est pas prise en compte, sauf indication contraire.

Ce rapport n'est valable que lorsqu'il est signé numériquement.

Ce rapport ne peut être partagé que dans sa forme complète et non-modifiée et avec l'accord du commanditaire..



GHENT
UNIVERSITY

CTSE

Contact: Didier Van Daele | e-mail: FloorAndFire@ugent.be

Technologiepark 70A, 9052 Zwijnaarde (Belgium) | www.textiles.ugent.be

p. 1/3

CR 23-0576-03 23-
0576-03

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué à **Hit RV** conformément aux modes opératoires donnés dans l'EN 13501-1 (2018)*.

2. Détails du Produit classifié ^(ci)§

2.1 Généralités

Le Produit, **Hit RV**, est défini comme Aiguilletés plat (*selon le fabricant conforme à EN 14041*).

2.2 Description du Produit

Le Produit, **Hit RV** est décrit ci-dessous ou dans les rapports fournis en appui du classement détaillé en 3.1.

Description globale du Produit	Type de construction: Revêtement de sol textiles Type de surface: Aiguilletés plat
Composition de(s) couche(s)	Surface d'utilisation: 100% PP Couche(s) dorsale(s): Enduction latex à boutons
Traitement ignifugeant	Non

3. Rapports et résultats en appui du présent classement

3.1 Rapports

Nom du laboratoire	Nom du commanditaire	N° de référence du rapport	Méthode d'essai
Ghent University - Centre for Textile Science and Engineering	BFS	23-0576-01	EN ISO 9239-1 (2010)*
Ghent University - Centre for Textile Science and Engineering	BFS	23-0576-01	EN ISO 11925-2 (2010)*

3.2 Résultats

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats	
			Moyenne	Conformité
EN ISO 9239-1 (2010)*	Intensité de radiation (kW/m²)	3	10.8	B _{fl}
	Fumée (%.min)		2	s1
EN ISO 11925-2 (2010)*	Fs	6	PASS	PASS

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence de classement

Le présent classement a été effectué conformément à l'EN 13501-1 (2018)*.

4.2 Classement

Le Produit, **Hit RV**, a été classé en fonction de son comportement au feu: **B_{fl}**

Le classement supplémentaire en relation avec la production de fumée est: **s1**

Compte tenu du champ d'application (voir §4.3) et des limitations (voir §5), il répond aux critères de

Classement au feu des revêtements de sol: B_{fl} - s1

4.3 Champ d'application

Le présent classement est valable pour les paramètres suivants liés au Produit^(ci) :

	Min.	Max.
Fourchette de la masse totale (kg/m ²)	250	310
Fourchette de l'épaisseur totale (kg/m ²)	2.2	2.8

Voir description au §2.2 du présent rapport, ainsi que d'autres informations pertinente fournie par le commanditaire.

Le classement est valable pour les suivantes conditions d'utilisation finale:

Utilisation finale ^(ci)	Événement de durée limitée
Méthode de déposition	pas collé
Substrats	plaque fibre ciment (Euroclasse A2)
Joints	-
Autres aspects de conditions d'utilisation finale	-

Voir les spécifications d'installation données par le commanditaire.

5. Limitations

Le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant, pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à essai.

La classification n'est valable que pour des produits conformes aux échantillons testés. Tout écart par rapport à ce Produit échantillons ou aux spécifications d'installation précitées peut affecter la classification.

Le fabricant a fait une déclaration, qui est conservée dans le dossier. Celle-ci confirme que la conception ne nécessite pas de processus, de procédures ou d'étapes spécifiques (par exemple, pas d'ajout de retardateurs de flamme, de limitation de la teneur en matières organiques ou d'ajout de charges) visant à améliorer la performance au feu afin d'obtenir la classification obtenue. En conséquence, le fabricant a conclu que l'attestation du système 3 est appropriée dans le contexte du CPR 305/2011/EU.

Didier Van Daele
Responsable certification